

Procès-verbal du Conseil d'École extraordinaire du 12 décembre 2017

Lieu : Ecole de Portes

Présidente de séance : Madame Le Large

Secrétaire de séance : Madame Boudard

Début de séance : 18 h 30

Personnes présentes :

Mmes, FERON, COTO, TANGUY Enseignantes

LE LARGE, BOUDARD,

PELLERIN, MOREL, RAVARD,

RUTKOWSKI, DENORME

M JEGADO,

Enseignant

Mmes CROENNE,

Parents d'élèves élus

GRIVEAU, LE TALLEC,

GARDONI, VACHERON

M CHAILLOU, PICARD,

ZIMNIEWSKI

M BEAUTIER

Maire de Ferrières-Haut-Clocher et Président du SIVOS

M JACOB

Maire d'Ormes et Vice Président du S.I.V.O.S

M SAPOWICZ

Maire de Portes et Vice Président du SIVOS

Mme JEHENNE

Déléguée du S.I.V.O.S. pour Ferrières-Haut-Clocher

M TERRYN

Délégué du S.I.V.O.S pour Ormes

M LEBIEZ

Délégué du SIVOS pour Ferrières-Haut-Clocher

M LEROUX

Délégué du SIVOS pour Ormes

Personnes absentes et excusées :

Mme LEROUX

Inspectrice de L'Education Nationale

M DESCENDRE

Adjoint à la mairie de Portes

Mme COUSIN

Décharge de Mme Coto

M FAUVEL

Adjoint à la mairie d'Ormes

Mme SALMON

Parent d'élève élue

Rappel de l'ordre du jour :

- *L'organisation du temps scolaire : rentrée 2018.*

Pour la relecture du compte-rendu :

Madame Vacheron et Monsieur Picard se portent volontaires pour la relecture.

1) La raison de ce conseil d'école extraordinaire :

Lors du précédent conseil d'école qui a eu lieu le vendredi 17 novembre 2017 à Portes, l'organisation du temps scolaire a suscité des interrogations.

La question était de savoir qui était favorable :

- Au retour à la semaine des 4 jours ;
- Au maintien de la semaine à 4,5 jours.

Un vote à main levée a été proposé pour savoir qui était favorable au retour à la semaine des 4 jours.

En voici le résultat :

► Pour les parents d'élèves élus : **10 voix sur 10**. (Je précise que dans le RPI, il y a 10 classes, donc, 10 parents d'élèves élus. Madame Gardoni étant parent d'élève élue sur Portes et FHC, elle bénéficie alors de deux voix. C'est ce qui explique que 9 mains ont été levées ; mais 10 voix sont comptabilisées).

► Pour l'équipe enseignante : **10 voix sur 10**

► Pour le SIVOS : **3 voix sur 4**.

Il avait été rappelé que cette organisation du temps scolaire devait être pensée dans l'intérêt de l'enfant et en concertation avec les différents partenaires. Monsieur Beautier, Président du SIVOS laissait entendre que si la majorité était favorable au retour à la semaine des 4 jours, il ne s'y opposerait pas même si ce n'était pas son idée première. De plus, il restait à étudier la possibilité ou non d'accueillir dans le cadre du centre de loisirs, les enfants le mercredi matin. Un contact avec « Jeunesse et sport » était prévu.

Les parents d'élèves élus ont alors soumis l'idée de rédiger un questionnaire qui serait adressé aux familles des élèves du RPI afin de recueillir leur avis. La mise en place de ce conseil d'école extraordinaire serait l'occasion de soumettre ce questionnaire aux partenaires présents afin de trouver une formulation cohérente pour tous avant sa diffusion.

2) Courrier de l'Inspecteur d'académie de l'Eure.

Les écoles et les mairies, ont été destinataires d'un courrier qui les invite à préciser quels seront leurs horaires d'école pour la rentrée 2018.

La campagne d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 se déroulant du 5 décembre au 1^{er} février 2018 et les horaires des écoles devant être portés à l'ordre du jour du second conseil d'école, il a été décidé d'avancer la date du deuxième conseil d'école, initialement prévu le 23 mars 2018 au vendredi 19 janvier 2018.

3) Le questionnaire rédigé par les parents d'élèves élus (voir pièce jointe) :

Après sa lecture à haute voix, Monsieur Beautier précise qu'il ne mettra en place ni garderie, ni centre de loisirs le mercredi matin. Au mieux, un centre de loisirs accueillera les enfants le mercredi après-midi, de 13h30 à 18h30. La possibilité de déjeuner à la cantine n'étant pas encore totalement arrêtée.

Les parents d'élèves élus tiennent compte de ce point pour la rédaction du questionnaire.

Deux questions fermées sont donc proposées aux familles : « êtes-vous favorables :

- Au maintien des 4,5 jours d'école avec les activités périscolaires instaurées comme à l'heure actuelle ?
- Au retour à la semaine de 4 jours sans activités périscolaires (journée du mercredi sans école) ? »

La date du 20 décembre 2017 est arrêtée pour le retour des questionnaires par les familles aux parents d'élèves élus.

Ces derniers s'engagent à communiquer le plus rapidement possible les résultats afin de permettre au SIVOS de se réunir avant le second conseil d'école.

Pour conclure, il est rappelé que ce sondage aura le mérite d'offrir une vision générale de la situation puisque chaque famille a la possibilité de s'exprimer. Pour autant, chacun se demande si les horaires des écoles du RPI pour la rentrée 2018 seront établis au regard de la préférence exprimée par l'ensemble des familles.

Il est rappelé que la décision finale n'est pas du seul ressort du SIVOS car en cas de non-conformité ou de litige, le dossier est transmis à l'IEN pour médiation et préconisation d'une solution ; puis, c'est le DASEN qui prend la décision finale en cas de litige non clos.

La séance est levée à 19h00.

Madame Le Large
Présidente de séance

Madame Boudard
Secrétaire de séance